




Dossier de Diagnostic Technique


articles L271.4 à L 271.6 du code la construction et de l'habitation

Seuls les rapports de diagnostics demandés par le vendeur ou un mandataire figurent dans le présent dossier. L'existence et le contenu de diagnostics réalisés antérieurement ou par un autre opérateur de diagnostic ne sont pas connus. En conséquence, PELLAN LOIC ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'absence d'un ou plusieurs diagnostics. Il appartient au vendeur de compléter le présent dossier autant que de besoin afin de constituer un dossier de diagnostics techniques complet et conforme aux articles L 271-4 à L 271-6 du code de la construction et de l'habitation.



MISSION N° : 410109393

 PROPRIETAIRE		 MISSION	
Nom :	DRFIP DU CENTRE VAL DE LOIRE ET DU LOIRET POLE GESTION DOMANIALE	Adresse :	2 RUE DES GAILLETROUS
Adresse :	70 RUE DE LA BRETONNERIE CS 84646	Ville :	41260 LA CHUSSEE SAINT VICTOR
Ville :	45032 ORLEANS CEDEX 1		

 DONNEUR D'ORDRE	
Nom :	M BORLET JEAN-PIERRE DRFIP DU CENTRE VAL DE LOIRE ET DU LOIRET
Adresse :	70 RUE DE LA BRETONNERIE CS 84646
Ville :	45032 ORLEANS CEDEX 1

 MISSION			
Type :	Local Professionnel	Nbre pièces :	2
Cadastre :	A2 - A841	Bâtiment :	
Porte :		Date de visite :	18/07/2022
Accompagnateur :	PAS D'ACCOMPAGNATEUR	Opérateur :	PELLAN Loic
		Lot :	Lot secondaire :
		Escalier :	
		Étage :	RDC

DIAGNOSTICS

-  Diagnostic amiante
-  État des Risques et Pollutions (ERP)



Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : pellan.bc2e.com
Siret : 492 015 334 00013

Rapport

n° de rapport : 410109393
DDT : 1 sur 2



Fiche de Synthèse

Cette fiche de synthèse ne dispense pas de la lecture des rapports de diagnostics. Elle ne peut pas être utilisée seule et ne peut remplacer en aucun cas les rapports de diagnostic qui doivent être annexés à la promesse et au contrat de vente ou location.

a Diagnostic amiante

A - CONCLUSIONS DU REPÉRAGE EFFECTIF DANS LES ZONES EXAMINÉES (SE RÉFÉRER AUX TABLEAUX (POINT C) POUR CONNAÎTRE LES ZONES OU ÉLÉMENTS N'AYANT PU ÊTRE EXAMINÉS) :

Dans le cadre réglementaire de la mission décrit au paragraphe 2.2, il n'a pas été repéré de matériaux ou produits contenant de l'amiante dans les zones examinées (se référer aux tableaux (point C) pour connaître les zones non examinées).

B - OBLIGATIONS ET RECOMMANDATIONS RÉGLEMENTAIRES ISSUES DES RÉSULTATS DU REPÉRAGE RÉGLEMENTAIRE POUR LES MATÉRIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE :

Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique : :
Aucune obligation réglementaire à signaler.

Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique :
aucune obligation réglementaire à signaler.

C - PARTIES D'IMMEUBLE, LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX, MATÉRIAUX OU PRODUITS POUR LESQUELS DES INVESTIGATIONS COMPLÉMENTAIRES SONT NÉCESSAIRES LIMITANT LA RÉALISATION COMPLÈTE DE LA MISSION :

Dans le cadre de la mission décrit au paragraphe 2.2, les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants, matériaux ou produits qui n'ont pu être visités, sondés ou prélevés et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante sont :

LOCAUX NON VISITES		
Etage	Local	Motif
Néant	Néant	Néant

ÉLÉMENTS NON EXAMINÉS		
Etage	Local	Éléments et motif
Néant	Néant	Néant

Matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires				
Etage	Local	Localisation	Composant	Motif
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

LES RAPPORTS VOUS SERONT TRANSMIS UNE FOIS LA FACTURE ACQUITTÉE

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : pellan.bc2e.com
Siret : 492 015 334 00013

Rapport

n° de rapport : 410109393
DDT : 2 sur 2